

Carte de crédit pour entreprises

Faire ses achats et voyager en tout temps dans le monde entier – sur facture mensuelle

La Business Card de la Banque Migros complète idéalement votre compte courant avec la carte Visa Debit. Elle est acceptée partout, par exemple pour vos frais lors de voyages d'affaires ou pour payer des marchandises et du matériel. Avec l'outil de reporting gratuit, vous pouvez vérifier à tout moment les paiements effectués pour le compte de votre entreprise.



Large acceptation

La carte de crédit est acceptée dans de nombreux magasins et boutiques en ligne du monde entier.



Programme de bonus lié au chiffre d'affaires

Votre entreprise bénéficie d'un attrayant programme de bonus lié au chiffre d'affaires et peut ainsi réduire la cotisation annuelle.



Prestations d'assurance attrayantes

Profitez de prestations supplémentaires intégrées telles que l'assurance accidents de voyage et d'avion et réalisez ainsi des économies.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux entreprises établies en Suisse.

Variantes

La carte de crédit est gérée en tant que Business Card Mastercard Argent (CHF) ou Or (CHF).

Limites de retrait

Les achats et les retraits d'espèces peuvent être effectués jusqu'à limite mensuelle individuelle de la carte. La limite standard s'élève à CHF 3'000 (Argent) ou à CHF 10'000 (Or). Ces limites peuvent toutefois être modifiées. Des limites sensiblement plus basses peuvent s'appliquer aux Bancomats.

Frais principaux

(Business Card Argent)

Cartes	
Cotisation annuelle carte principale	CHF 100
Cotisation annuelle carte supplémentaire	CHF 50
Achat	
Suisse dans la monnaie de la carte	gratuit
Suisse dans une autre monnaie	1,500%
Etranger dans la monnaie de la carte	1,500%
Etranger dans une autre monnaie	1,500%
Alternative de bonus de Visa	bonus sur le volume
Retrait d'espèces	
Bancomat/Postomat Suisse CHF, par retrait	3,5%, min. CHF 5
Bancomat banque tierce étranger, par retrait	3,5%, min. CHF 10
Blocage et remplacement	
Blocage de cartes	gratuit
Remplacement de cartes	CHF 20
Commande d'un nouveau NIP	gratuit
Autres prestations	
Décompte de carte sur papier	gratuit
Intérêts de crédit et retard	14,93%

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Pour des raisons de sécurité, le NIP doit être gardé secret et ne pas comporter de données personnelles.
- L'utilisation d'une carte de crédit rend superflus les justificatifs de caisse, les avances en espèces et les décomptes de frais.
- Les dépenses et les limites peuvent être consultées et analysées à tout moment à l'aide d'un outil de reporting.
- De plus en plus de boutiques en ligne proposent la confirmation de paiement fiable via portable. La fonction est installée sur visecaone.ch.
- Le paiement de la facture mensuelle par eBill permet d'économiser des frais.
- Avec le programme de bonus lié au chiffre d'affaires, seule la moitié de la taxe annuelle est débitée l'année suivante à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 10'000 et avec la carte Or, la cotisation annuelle est offerte l'année suivante à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 20'000.
- Une carte Visa Debit complète à peu de frais la carte de crédit pour les retraits d'espèces en Suisse et – pour autant qu'elle soit acceptée – les achats à partir de CHF 70 et les retraits d'espèces à l'étranger.

Examinez aussi notre limite en compte courant

banquemigros.ch/limite